

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

DE LYON

Année 1878

(NOUVELLE SÉRIE)

TOME VINGT-CINQUIÈME

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

68, RUE DE LYON

MÊME MAISON A GENÈVE ET A BALE

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, ÉDITEURS

19, RUE HAUTEFEUILLE

Octobre 1878.

DESCRIPTION
D'UNE
ESPÈCE NOUVELLE
D'HÉMIPTÈRE-HÉTÉROPTÈRE

P A R
E. MULSANT ET C. REY

Présentée à la Société linnéenne de Lyon, le 11 novembre 1878.

Isometopus mirificus. MULSANT et REY.

Breviter ovalis, nitidus, parce pubescens, supra subdepressus, fortiter parum dense punctatus, albidus, cum fasciis transversis tribus nigris, sinuatis, plus minusve interruptis : prima in pronoto antico, secunda simul in scutelli hemelytrorumque basi, tertia horum pone mediam partem. Ocellis epistomateque infuscatis. Rostro, antennis pedibusque nigro albidoque variegatis. Pectore ventreque nigris, hoc lateribus albido-maculato.

♂. Nous est inconnu.

♀. Le 7^e arceau ventral sinué sur les côtés de son bord apical, profondément fendu dans son milieu. Le 6^e obliquement coupé sur les côtés de son bord postérieur, assez profondément incisé dans son milieu. Les précédents angulairement et graduellement moins profondément échan-crés.

Long., 0^m,0025 (1 1/7 l.); — larg., 0^m,0016 (3/4 l.).

Corps courtement ovalaire, brillant, subdéprimé, fortement et peu densément ponctué, blanchâtre, avec de grandes taches ou bandes transversales noires; revêtu d'une fine pubescence pâle, peu serrée.

Tête transverse, moins large que la moitié de la base du prothorax, d'un blanc livide et brillant, avec les ocelles et l'épistome noirs ou rembrunis. *Vertex* étroit, presque lisse. *Front* vertical, rétréci supérieurement, presque plan; assez fortement et modérément ponctué, à points souvent obscurs, dont parfois 2 un peu plus forts entre les yeux, et 2 au-dessus de l'épistome. *Ocelles* très saillants. *Joues* plus lisses, pâles, avec une bande longitudinale noire plus ponctuée au-devant des yeux. *Rostre* noir, avec les articulations pâles, celle du dernier article plus largement.

Yeux très grands, noirs.

Antennes grêles, un peu plus longues que la tête et le prothorax, légèrement ciliées, noirâtres, avec le sommet des 1^{er} et 2^e articles blanc, la base de celui-ci et l'extrémité du dernier souvent livides; le pénultième très grêle: le dernier un peu moins, en fuseau allongé.

Prothorax très court, un peu moins large que les élytres, largement échancré au sommet, avec les angles antérieurs subinfléchis, obtus et arrondis; nettement bisinué à la base, à lobe médian subangulé, les latéraux assez largement tronqués et les angles postérieurs obtus; plus ou moins fortement arqué sur les côtés; longitudinalement subconvexe sur le dos et puis légèrement décline de chaque côté; déprimé ou subimpressionné vers ses marges latérales qui sont un peu relevées en gouttière; finement et éparsément pubescent; fortement et peu densément ponctué, avec la ponctuation, vue de côté, formant, surtout en arrière, comme des rides ou ondulations transversales; d'un blanc livide et brillant, avec une bande transversale noire ou noirâtre, occupant la moitié antérieure, laissant pâles les gouttières latérales, plus ou moins fortement trisinuée en arrière, plus ou moins nébuleuse ou interrompue de chaque côté du milieu du dos, avec le sinus médian bien plus étroit, à lobes latéraux prolongés parfois jusqu'à la base de manière à enclore comme une tache blanche triangulaire, bien tranchée, située au-devant du milieu de l'écusson.

Écusson grand, prolongé en pointe très aiguë jusqu'au milieu des hémélytres et membranes réunies; plus ou moins enfoncé ou impressionné sur le milieu de sa base; surmonté de chaque côté, sur celle-ci, d'une arête oblique saillante; subconvexe sur le reste de sa longueur; finement et éparsément pubescent; fortement et assez densément ponctué, plus éparsément vers son extrémité, avec la ponctuation transversalement ruguleuse dans les deux tiers antérieurs; d'un noir brillant, à pointe largement blanche.

Hémélytres environ 4 fois aussi longues que le prothorax jusqu'au

sommet de l'appendice ; plus ou moins arquées sur les côtés, largement rebordées en gouttière sur ceux-ci jusques après leur milieu ; subdéprimées, avec l'endocorie un peu déclive ; finement et éparsément pubescentes ; fortement et peu densément ponctuées, avec le fond des points souvent obscur ; d'un blanc brillant, avec une bande basilaire noire ou noirâtre assez large, plus ou moins sinueuse en arrière, à peine prononcée sur l'exocorie ; parées après leur milieu, au-devant de l'appendice, d'une autre bande transversale noire, plus ou moins sinueuse, n'embrassant pas l'endocorie, souvent interrompue entre la mésocorie et l'exocorie, parfois nulle sur celle-ci et alors formant une grande tache irrégulière sur la mésocorie. *Appendice* déclive, à pointe parfois rembrunie. *Membrane* légèrement enfumée, finement réticulée, à cellule basilaire bien accusée, avec sa nervure noire.

Dessous du corps d'un noir brillant, avec les côtés du ventre maculés de blanc, et l'antépectus pâle, le repli prothoracique fortement excavé, à fond de l'excavation noir et subrugueux. *Repli des hémélytres* blanchâtre, obsolètement ponctué. *Métasternum* légèrement chagriné sur les côtés. *Ventre* presque lisse, légèrement pubescent latéralement.

Pieds à peine pubescents, d'un blanc sale ainsi que les hanches, avec les cuisses parées d'une grande tache noire, non étendue jusqu'au genou, le milieu des tibias plus ou moins rembruni. *Ceux-ci* finement ciliés.

PATRIE. Nous avons capturé cette admirable espèce, fin juillet et août, en battant les mères branches des vieux poiriers à grand vent, à Saint-Genis-Laval, près Lyon.

Obs. Elle est un peu moindre et plus déprimée que l'*intrusus*, plus brillante, moins obscure, à taches pâles plus grandes, plus blanches et plus tranchées, à ponctuation un peu plus forte et surtout moins serrée, etc.

Les bandes transversales noires varient un peu. Elles sont plus ou moins interrompues ou réduites à des taches.

Sa larve présumée, comme celle de l'*intrusus*, a le devant du front relevé en formé de chaperon semi-circulaire. Elle est plus nettement variée de noir et de fauve pâle.